

Anticolonialisme

samedi 17 février 2007, par [GUICHARD Isabelle](#), [SLIMANI Mourad](#) (Date de rédaction antérieure : 15 février 2007).

Mourad Slimani est porte-parole de l'Union d'associations pour la diversité et l'égalité (Unade,). À 30 ans, il milite pour l'égalité des droits. L'un de ses combats actuels est de faire porter à une station de métro le nom de « 17-October-61 ». Rendez-vous est pris à Gennevilliers, dimanche 18 février à midi, dans le cadre de la Semaine anticoloniale.

La Semaine anticoloniale se tient du 17 au 25 février. Quel est le but de cette initiative ?

Mourad Slimani - Nous sommes partis de deux constats. D'abord, dans la France d'aujourd'hui, les discriminations touchent particulièrement les descendants des colonisés, notamment en ce qui concerne le logement, le travail et l'éducation. Ensuite, il y a encore occultation de la mémoire, de l'histoire de la colonisation française, cette page sombre de l'histoire nationale. Nous sommes des militants pour l'égalité des droits, et notre ambition est de construire une nouvelle citoyenneté, dans laquelle se reconnaîtraient tous les enfants de la République, ce qui n'est pas le cas actuellement. L'une des raisons qui empêchent cette citoyenneté, qui font que beaucoup de descendants de colonisés ne se sentent pas français et acceptés comme tels, réside dans la citoyenneté, telle qu'elle a été construite sous la III^e République, à l'époque de la colonisation. C'est la réalité de cette histoire travestie et occultée, comme l'a montré la loi du 23 février 2005, que nous voulons donner à voir dans la Semaine anticoloniale.

Que reste-t-il de la loi du 23 février 2005 ?

M. Slimani - On a surtout parlé de l'article 4 de cette loi, article abrogé, qui prônait l'enseignement du « rôle positif » de la colonisation, mais il reste d'autres dispositions scandaleuses dans cette loi : par exemple, le musée de l'immigration, qui traite l'histoire de l'immigration (et non l'histoire des immigrés) dans la même idéologie qui a amené cette loi. L'État français, au travers de cette loi, continue à promouvoir « l'image positive » de la colonisation, dans laquelle nous ne nous reconnaissons pas. C'est cette même idéologie qu'on retrouve à droite et dans une partie de la gauche, qui maintient les sans-papiers dans un statut de non-droit, qui interdit des centaines d'emplois aux étrangers, même en situation régulière, qui veut que l'immigration soit choisie, au mépris des droits les plus élémentaires de la personne humaine.

C'est pour cela que vous faites la Semaine anticoloniale à cette date...

M. Slimani - C'est pour réclamer l'abrogation de la loi, en rassemblant des initiatives partout en France, mais c'est aussi un moyen pour reprendre une parole confisquée, rendre visible l'anticolonialisme d'aujourd'hui, les luttes contre les situations coloniales à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et ailleurs, en Afrique notamment.

Quelles initiatives sont prises lors de la Semaine ?

M. Slimani - Les initiatives sont prises, de manière décentralisée, par les acteurs de terrain partenaires de la Semaine. Il y a aussi des événements nationaux, comme la Nuit du film anticolonial et le Prix du colonialiste de l'année (nominés : Bénisti, Frêche et Vanneste), ou la sortie du CD de Survie, Décolonisons ! Localement, on peut rebaptiser une rue, faire un exposé en classe, installer une stèle, organiser des conférences-débats sur toutes les idées liées au néocolonialisme (ce qu'on appelle la Françafrique) ou à l'histoire locale, comme par exemple à Gennevilliers, dans la banlieue de Paris.

Que se passe-t-il de particulier à Gennevilliers ?

M. Slimani - Dans la ville où je suis né et où j'ai grandi, une pétition demandant que l'une des nouvelles stations de métro porte le nom « 17-October-1961 » a été lancée. Il n'y a rien, dans cette ville, pour rappeler ces journées tragiques, qui font partie de l'histoire de France. On souhaite, par là, sortir cette histoire du placard, mais aussi - et surtout - parce qu'on pense que si l'on veut que tous les habitants se reconnaissent dans leur ville, il nous faut construire une mémoire partagée qui intègre, au lieu d'exclure comme c'est le cas aujourd'hui. Ces symboles sont importants pour la construction d'une identité à l'image de la France d'aujourd'hui. C'est un projet à long terme, qui vise à déconstruire cette identité obsolète datant du XIX^e siècle et que véhiculent les discours de Sarkozy et de Le Pen. Abdelmalek Sayad nous dit : « *Exister, c'est exister en politique.* » C'est aussi exister sur la place publique : une forme de reconnaissance source de dignité et d'égalité.

L'histoire du 17 octobre 1961 à Paris est connue, mais dans cette banlieue...

M. Slimani - On sait que les manifestants venaient du bidonville de Nanterre, mais ils venaient aussi des villes voisines, comme Clichy, Gennevilliers ou Saint-Denis. Les massacres du 17 Octobre ont duré plusieurs jours dans ces villes, avec des ratonnades et une répression sanglante sur le pont de Clichy. On en sait beaucoup plus sur Nanterre, parce qu'un travail militant y a été mené depuis longtemps. Ce travail reste à faire à Gennevilliers, il faudrait notamment ouvrir les archives municipales aux historiens. À Gennevilliers, il n'y a rien qui rappelle ces massacres ni la présence de Français issus de l'immigration. C'est comme si cette mémoire était une tare qu'il conviendrait de cacher. C'est scandaleux. Alors qu'à Clichy, le maire socialiste a fait poser une (petite) plaque, la mairie communiste de Gennevilliers ne veut rien entreprendre. Elle n'a jamais rien fait et refuse d'attribuer le nom « 17-October-1961 » à la station de métro, en proposant de ne le donner qu'à une allée - même pas une rue. Cela montre bien la place symbolique que l'on accorde à cette catégorie de la population, une place subalterne et, si possible, invisible.

Ces comportements prennent racine dans le passé. En 1972, par exemple, la municipalité communiste d'alors avait mis en place un « *plan de travail pour diminuer le pourcentage de travailleurs immigrés* ». Aujourd'hui, les enfants de ces travailleurs sont français. Ils veulent que leur mémoire soit inscrite dans le territoire, afin qu'elle puisse perdurer. Ils aspirent tout simplement à être des citoyens à part entière, dans une ville qui est autant la leur que celle de leurs concitoyens.

P.-S.

* Paru dans Rouge n° 2193 du 15 février 2007. Propos recueillis par Isabelle Guichard.